



ISABELLE JOSEPH-KURSNER

COMMISSAIRE AUX COMPTES

**ASSOCIATION GEORGES ALLIMANN-ZWILLER**  
**Domaine du Doppelsburg**  
**68560 HIRSINGUE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Isabelle JOSEPH-KURSNER COMMISSAIRE AUX COMPTES inscrite près la Cour d'Appel de Colmar  
Diplômée d'expertise Comptable

79 rue de Sultz 68200 MULHOUSE Téléphone 03 89 43 61 21 + Télécopie 03 89 43 34 06  
Email adm@kursner.fr

**ASSOCIATION GEORGES ALLIMAN-ZWILLER**  
**Domaine du Doppelsbourg**  
**68560 HIRSINGUE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs les Membres,

**I OPINION**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de votre Association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II FONDEMENT DE L'OPINION**

*Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans la note sur les dérogations inscrite dans l'annexe concernant les plus values de cessions d'actifs portées dans un compte de provision réglementée au passif.

### **III JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

J'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans les notes de l'annexe et je me suis assuré de leurs correctes applications dans le cadre de la réglementation comptable CRC 99-01.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **V RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **VI RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Mulhouse le 25/04/2024  
Le Commissaire aux comptes  
**Isabelle JOSEPH-KURSNER**





ISABELLE JOSEPH-KURSNER

COMMISSAIRE AUX COMPTES

**ASSOCIATION GEORGES ALLIMANN-ZWILLER**  
**Domaine du Doppelsbourg**  
**68560 HIRSINGUE**

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

**DESCRIPTION DETAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre l'exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	238 819	95 163	143 656	148 604
Constructions	4 172 741	2 804 745	1 367 996	1 459 036
Installations techniques, matériel et outillage	71 318	67 156	4 162	2 944
Autres immobilisations corporelles	802 206	596 275	205 931	204 073
Immob. en cours / Avances et acomptes	7 000		7 000	
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15		15	15
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	47 310		47 310	47 160
<b>Total I</b>	<b>5 339 410</b>	<b>3 563 339</b>	<b>1 776 071</b>	<b>1 861 832</b>
Comptes de liaison				
<b>Total comptes de liaison</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	41 859	81	41 778	37 811
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	11 423		11 423	14 961
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 799 708	15 787	2 783 921	3 006 757
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 537 643		1 537 643	1 348 328
Charges constatées d'avance	14 100		14 100	6 620
<b>Total II</b>	<b>4 404 734</b>	<b>15 868</b>	<b>4 388 865</b>	<b>4 414 478</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion - Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>9 744 143</b>	<b>3 579 207</b>	<b>6 164 936</b>	<b>6 276 310</b>



## Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>5 313 430</b>	<b>5 313 430</b>
Première situation nette établie	5 313 430	5 313 430
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>	<b>313 620</b>	<b>308 668</b>
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	313 620	308 668
Autres réserves		
Report à nouveau	-149 493	-1 775 131
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>-93 754</b>	<b>1 630 590</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>5 383 803</b>	<b>5 477 557</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	215 084	231 102
Provisions réglementées	189 702	189 702
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>Total I</b>	<b>5 788 589</b>	<b>5 898 361</b>
Comptes de liaison		
<b>Total comptes de liaison</b>		
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		4 856
<b>Total II</b>		<b>4 856</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts	150 583	138 518
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 920	140 676
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	84 809	90 977
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 034	2 922
Produits constatés d'avance		
<b>Total IV</b>	<b>376 347</b>	<b>373 093</b>
Ecarts de conversion - Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>6 164 936</b>	<b>6 276 310</b>



## Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et de services	210 746	194 952
Ventes de biens		
Ventes de prestations services	210 746	194 952
Produits de tiers financeurs	597 204	2 493 716
Concours publics et subventions d'exploitation	594 614	577 055
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consommable		
Ressources liées à la générosité du public	2 590	1 916 661
Contributions financières		
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges	8 917	6 535
Utilisation des fonds dédiés	4 856	6 577
Autres produits	1 627	1 962
<b>Total I</b>	<b>823 349</b>	<b>2 703 741</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes	438 066	368 580
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	26 208	28 577
Salaires et traitements	367 204	371 847
Charges sociales	101 294	99 546
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	144 168	134 990
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		4 856
Autres charges	2 602	4 102
<b>Total II</b>	<b>1 079 542</b>	<b>1 012 498</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-256 193</b>	<b>1 691 244</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	74 909	42 767
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges	76 927	
Différences positives de change		
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement	10 216	7 646
<b>Total III</b>	<b>162 053</b>	<b>50 412</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions		92 715
Intérêts et charges assimilées	3 072	1 179
Différences négatives de change		
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement	4 053	28 321
<b>Total IV</b>	<b>7 125</b>	<b>122 215</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>154 927</b>	<b>-71 803</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>-101 266</b>	<b>1 619 441</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 500	
Reprises provisions, dép., et transferts de charge	16 018	15 563
<b>Total V</b>	<b>18 518</b>	<b>15 563</b>



## Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions	4 000	
<b>Total VI</b>	<b>4 000</b>	
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>14 518</b>	<b>15 563</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	7 006	4 414
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>1 003 919</b>	<b>2 769 716</b>
<b>Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII))</b>	<b>1 097 673</b>	<b>1 139 127</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-93 754</b>	<b>1 630 590</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	28 952	28 952
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>28 952</b>	<b>28 952</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	28 952	28 952
<b>TOTAL</b>	<b>28 952</b>	<b>28 952</b>



## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Tableau de variation des fonds propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Charges constatées d'avance	x (Synthèse)		
- Produits constatés d'avance		x	
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Charges à payer	x (Détail)		
- Ventilation des ressources nettes		x	
- Honoraires des commissaires aux comptes		x	
- Subventions d'exploitation		x	
- Concours publics et subventions		x	
- Résultat financier		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Analyse du résultat			
- Tableau des effectifs		x	
- Rémunération des dirigeants		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite	x		
- CICE		x	
- Contributions volontaires	x		
- Suivi des legs et donations		x	
- Détail des legs, donations et assurances-vie		x	
- Suivi des dons restant à vendre		x	
- Legs autorisés à réaliser		x	
- Suivi des subventions affectées		x	
- Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		x	
- Fonds dédiés sur générosité du public		x	
- Compte de résultat par origine et destination		x	



## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : GEORGES ALLIMANN ZWILLER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 6 164 936 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 93 754 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/04/2023 par le conseil d'administration de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément à la réglementation applicable :

- Articles 21 à 79 du Code Civil local
- Loi d'empire du 19 avril 1908 sur les associations
- Le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF)
- Règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Dérogations

#### Différence de réalisation d'immobilisations

Par dérogation aux principes comptables, les plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles sont portées dans un compte de provision réglementée au passif du bilan. Il s'agit de réserves de plus-values nettes d'actif immobilisé. Les moins-values de cession des immobilisations incorporelles et financières suivent le principe énoncé au plan comptable général.

#### Dépréciation des valeurs mobilières de placement

Certaines valeurs mobilières de placement ont un cours au 31/12/2023 inférieur au coût d'achat. Globalement, la valorisation du portefeuille en fin d'exercice est inférieur au coût d'achat. De ce fait, une dépréciation a été comptabilisée pour 15 787 €.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Aménagements des terrains : 5 à 25 ans
- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Congés payés

Les dispositions comptables prévues à l'article 312-1 (règlement CRC n°99-03) prévoient que les droits pour congés à payer et autres droits acquis par le personnel doivent être constatés au passif du bilan à la clôture de l'exercice. Le code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) rend inopposables ces dépenses aux autorités de tarification. Il convient de noter toutefois que ces charges sont opposables en cas de fermeture totale ou partielle d'établissement (article R 314-98 du CASF).

Les comptes annuels de l'Association GEORGES ALLIMANN ZWILLER arrêtés au 31/12/2023 présentent une dette pour congés payés de 39 959 euros (charges sociales et fiscales comprises).

### Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément, d'une comptabilisation en provisions.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.17 % (3.77 % en 2022)
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de mortalité : TH/TF 00-02
- Taux de charges sociales : 45%

La valorisation de l'engagement retraite au 31/12/2023 figure dans le tableau des engagements pour 18 188 €, charges sociales comprises.

### Charges supportées par l'Association

L'association prend en compte 50% des amortissements résultant de la réhabilitation et de la construction de la maison "Anne-Marie". Le montant des charges transférées pour 2023 s'élève à 44.535 €.

### Tableau des résultats de l'exercice



## Règles et méthodes comptables

Les documents financiers présentés tiennent compte des particularités suivantes :

L'activité de l'Association est organisée en 2 comptabilités distinctes. Cette organisation est en place depuis le 1er janvier 2007. Ces établissements donnent lieu à des bilans techniques et des comptes de résultat soumis aux financeurs dans le cas de gestion contrôlée. Il s'agit :

ETABLISSEMENTS	ORGANISME DE TUTELLE	NATURE DU FINANCEMENT
* Vie associative		Ressources propres
* Service Accueil de Jour		
- Section hébergement	CEA	Dotation à la place + prix journée - part.résident
- Section dépendance	CEA	Prix de journée - participation résident
- Section Soins	A.R.S.	Dotation Globale

### Opérations internes

Les opérations entre les différents établissements ont donné lieu à retraitements et annulations réciproques. Le montant des opérations entre établissements est de 151 625 € pour 2023, contre 189 540 € en 2022.



## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains	238 819			238 819
- Constructions sur sol propre	4 172 741			4 172 741
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	68 695	2 623		71 318
- Installations générales, agencements aménagement divers	420 659	12 804		433 463
- Matériel de transport	285 983	34 070		320 052
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 011	1 680		48 691
- Emballages récupérables et divers				7 000
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>5 233 908</b>	<b>51 177</b>		<b>5 292 085</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	47 160	150		47 310
<b>Immobilisations financières</b>	<b>47 175</b>	<b>150</b>		<b>47 325</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>5 281 083</b>	<b>51 327</b>		<b>5 339 410</b>



## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains	90 215	4 948		95 163
- Constructions sur sol propre	2 713 706	91 039		2 804 745
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	65 751	1 405		67 156
- Installations générales, agencements aménagements divers	351 349	13 034		364 384
- Matériel de transport	155 070	32 253		187 323
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 161	1 408		44 569
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 419 251</b>	<b>144 087</b>		<b>3 563 339</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 419 251</b>	<b>144 087</b>		<b>3 563 339</b>



## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 114 692 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	47 310		47 310
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	41 859	41 859	
Autres	11 423	11 423	
Charges constatées d'avance	14 100	14 100	
<b>Total</b>	<b>114 692</b>	<b>67 382</b>	<b>47 310</b>

Prêts accordés en cours d'exercice  
Prêts récupérés en cours d'exercice

#### Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	1 609
Subrogations	2 828
Int. courus à recevoir	7 132
<b>Total</b>	<b>11 569</b>



## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	5 313 430				5 313 430
Fonds propres avec droit de reprise	-487 668			53 118	-540 786
Ecarts de réévaluation					
Réserves	308 668		4 951		313 620
Report à Nouveau	-1 287 463	1 630 589	48 167		391 293
Excédent ou déficit de l'exercice	1 630 590	-1 630 590		93 754	-93 754
<b>Situation nette</b>	<b>5 477 557</b>	<b>-1</b>	<b>53 118</b>	<b>146 872</b>	<b>5 383 803</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	231 102			16 018	215 084
Provisions réglementées	189 702				189 702
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>5 898 361</b>	<b>-1</b>	<b>53 118</b>	<b>162 890</b>	<b>5 788 589</b>

## Dettes



## Notes sur le bilan

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 376 347 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	150 583	48 152	102 432	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 920	138 920		
Dettes fiscales et sociales	84 809	84 809		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 034	2 034		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>376 347</b>	<b>273 916</b>	<b>102 432</b>	

(\*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 34 000

(\*) Emprunts remboursés sur l'exercice 21 934

(\*\*) Dont envers les associés

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	56 967
Dettes provis. pr congés à payer	29 484
Autres charg social à pay	12 496
Formation continue a payer	2 728
<b>Total</b>	<b>101 675</b>



## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

---

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	14 100
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>14 100</b>



## Etat des provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
Destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement				
Pour renouvellement des immobilisations				
Amortissements dérogatoires				
Réserves des plus values nettes d'actif immobilisé	189 702			189 702
Réserves des plus values nettes d'actif circulant				
<b>Total 1</b>	<b>189 702</b>			<b>189 702</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres provisions pour charges				
<b>Total 2</b>				
<b>Provisions pour dépréciation autres que comptes financiers</b>				
Dépréciation des immobilisations				
Dépréciation des stocks et encours				
Dépréciation des comptes de tiers	1 737	81	1 737	81
Dépréciation des comptes financiers	92 715		76 927	15 788
<b>Total 3</b>	<b>94 452</b>	<b>81</b>	<b>78 664</b>	<b>15 869</b>
<b>TOTAL GENERAL (1+2+3)</b>	<b>284 154</b>	<b>81</b>	<b>78 664</b>	<b>205 571</b>
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				



## Résultats et report à nouveau

DETAIL DES RESULTATS COMPTABLES	GESTION CONTROLEE		GESTION PROPRE		TOTAL
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	
ETS DE GESTION PROPRE					(9 545)
VIE ASSOCIATIVE			-	(9 545)	
CONSEIL DEPARTEMENTAL					(77 519)
ADJ - Hébergement		(63 083)			
ADJ - Dépendance		(14 436)			
ARS					(6 691)
ADJ - Soins		(6 691)			
<b>TOTAUX au 31/12/23</b>		<b>(84 209)</b>		<b>(9 545)</b>	
<b>SOLDES NETS</b>		<b>(84 209)</b>		<b>(9 545)</b>	<b>(93 754)</b>

	115		114	116	110-119	TOTAL DES
	RAN AFFECTE EXER.N	EX. ULTER.				
GESTION PROPRE						391 293
VIE ASSOCIATIVE					391 293	
GESTION CONTROLEE						(540 786)
ADJ			(502 911)	(37 875)		
<b>TOTAUX au 31/12/23</b>			<b>(502 911)</b>	<b>(37 875)</b>	<b>391 293</b>	<b>(149 493)</b>



## Détail des résultats administratifs proposés

	ADJ Hébergement	ADJ Dépendance	ADJ Soins	TOTAL
<b>EXCEDENT COMPTABLE</b>				-
<b>DEFICIT COMPTABLE</b>	(63 083)	(14 436)	(6 691)	(84 209)
Reprise des résultats antérieurs				
Report à nouveau créditeur				
Reprise excédent affecté au financement de mesures d'exploitation				
Reprise des résultats antérieurs				
Report à nouveau débiteur				
Reprise sur la réserve de compensation des déficits				
Reprise sur les excédents affectés à la compens. des charges d'amortissement				
Amortissements comptables excédentaires différés				
Dépenses pour congés payés	(4 231)	(1 316)	4 276	(1 271)
Autres droits acquis par les salariés non provisionnés				
Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs	44 535			44 535
<b>RESULTAT ADMINISTRATIF</b>	<b>(22 779)</b>	<b>(15 751)</b>	<b>(2 414)</b>	<b>(40 945)</b>



## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	18 188
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
<b>Total</b>	<b>18 188</b>

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 18 188 Euros



## Tableau de financement FRNG

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2023	2022
Résultat de l'exercice	-93 754	1 630 590
- Produits des cessions d'éléments d'actifs	-2 500	
- Quote-part des subventions virée au résultat	-16 018	-15 562
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-83 520	-9 858
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	144 168	232 561
<b>Capacité (+) ou insuffisance (-) d'autofinancement</b>	<b>-51 624</b>	<b>1 837 731</b>
EMPLOIS	2023	2022
<b>Insuffisance d'autofinancement</b>	51 624	
<b>REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts et dettes assimilées	29 000	38 353
Dont opération afférent sur l'option de tirage sur ligne de trésor		
<b>IMMOBILISATIONS</b>		
Immobilisations incorporelles		
Terrains		
Agencements et aménagements de terrains		15 648
Constructions		1 468
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 623	1 450
Autres immobilisations corporelles	55 554	125 007
Immobilisations en cours		
<b>AUTRES EMPLOIS</b>		
Participations et créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières	150	
Réduction de réserves et provisions réglementées		
Emplois de fonds dédiés / leg avec droit de reprise	4 856	1 721
Neutralisation des dotations du BFR	81	99 308
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>143 887</b>	<b>282 955</b>
RESSOURCES	2023	2022
<b>Capacité d'autofinancement</b>		1 837 730
<b>EMPRUNTS</b>		
Emprunts et dettes assimilées	41 065	127 277
Dont opération afférent sur l'option de tirage sur ligne de trésorerie		
<b>DOTATIONS ET SUBVENTIONS</b>		
Apports-Fonds associatifs		
Subventions d'équipement reçues		9 000
Reserves et provisions réglementées		
<b>AUTRES RESSOURCES</b>		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Cessions immobilisations	2 500	
Perception de fonds dédiés		
Neutralisation des reprises du BFR	83 520	9 858
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>127 086</b>	<b>1 983 865</b>
<b>Apport (+) prélèvement (-) sur le fonds de roulement</b>	<b>-16 802</b>	<b>1 700 910</b>



## Tableau de financement BFR / TRE

	2023			2022
	EMPLOIS	RESSOURCES	SOLDE	SOLDE
Variation du FRNG selon EPRD			-16 802	1 700 910
Variation de la créance dite de l'article 58				
<b>VARIATION TOTALE DU FONDS DE ROULEMENT</b>			<b>-16 802</b>	<b>1 700 910</b>
<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>				
<b>Variation de l'actif circulant</b>				
Stocks et en-cours				
Créances caisse pivot, sauf créance art 58				
Créances sur hospitalisés & consultants				
Créances sur les caisses de sécu sociale				
Créances sur les départements				
Créances sur les mutuelles et autres tiers payants				
Autres débiteurs	15 423			
Créances sur cessions d'immobilisations				
Dépenses à classer				
Comptes de liaison fonctionnement				
<b>Variation du passif circulant</b>				
Avances reçues				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		507		
Dettes fiscales et sociales	7 655			
Autres créditeurs		5 851		
Recettes à classer ou à régulariser				
Comptes de liaison fonctionnement				
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>			<b>16 720</b>	<b>-18 328</b>
<b>TRESORERIE</b>				
<b>Variation de la trésorerie d'actif</b>				
Liquidités	189 315			
VMP et autres		222 837		
Compte de liaison trésorerie				
<b>Variation de la trésorerie de passif</b>				
Crédit de trésorerie				
ICNE				
Fonds en dépôt				
Compte de liaison trésorerie				
Dettes sur immobilisations				
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>			<b>-33 522</b>	<b>1 719 236</b>

